

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 10 mai 2022 à 14h

Au Tribunal Judiciaire de PONTOISE (95), 3 rue Victor Hugo - **EN UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à **TAVERNY (95)**
22 rue des Lilas

Cadastré section Bl n°592, Bl n°595, Bl n°596, Bl n°598 et Bl n°599

LOT N°DIX-SEPT (17) : **UN APPARTEMENT** au deuxième étage, porte 17, porte latérale droite, Bâtiment A, escalier unique, de type 4B, comprenant, selon PV de description dressé le 25 octobre 2021 par Me LIEURADE, Huissier de Justice à SARCELLES : dégagement d'entrée, cuisine, séjour avec porte-fenêtre sur LOGGIA fermée, dégagement, WC, réduit, salle de bains, trois chambres. **Superficie loi Carrez : 80,73 M².** Et les 514/100.000èmes des parties communes générales.

LOT N° CINQUANTE NEUF (59) : **UNE CAVE**. Et 6/100.000èmes des parties communes générales.

LOT N° DEUX CENT TREIZE (213) : **UN EMPLACEMENT de GARAGE** dans le garage I, au sous-sol. Et 37/100.000èmes des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES du 22-26 rue des Lilas à TAVERNY (95), représenté par son syndic, le Cabinet LOISELET père, fils et F. DAIGREMONT, SA au capital de 3.000.000 €, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 542 061 015 pris en la personne de ses représentants légaux domiciliés en son agence 3 allée Hector Berlioz (95) FRANCONVILLE, ayant pour avocat Maître Marie-Yvonne LAFAIX-GUYODO, Avocat au Barreau du Val d'Oise.

MISE À PRIX : 25.000 € (VINGT CINQ MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente. On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de PONTOISE.

CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR (en 2 chèques de banque) :

3.000 € (à l'ordre du Bâtonnier) **et 12.000 €** (à l'ordre de la CARPA) à valoir sur les frais, droits et émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.

Fait et rédigé à PONTOISE, le 22 mars 2022 par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Marie-Yvonne LAFAIX GUYODO

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître **Marie-Yvonne LAFAIX GUYODO**, Avocat au Barreau du Val d'Oise, 13 quai Bucherelle (95300) PONTOISE, TEL. 01.30.30.50.82., dépositaire d'une copie du CCV. ► À Maître **Valérie GARÇON**, Avocat au Barreau de la Seine Saint-Denis, membre de la SCP **W2G AVOCATS**, 21 av. du Général de Gaulle (93110) ROSNY S/S BOIS, TEL. 01.48.54.90.87. ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de PONTOISE, où le CCV est déposé (N° RG 21/00227). ► Sur les lieux pour visiter le **mardi 3 mai 2022, de 10h30 à 11h30.** ► Sur INTERNET : www.vench.fr - www.licitor.com